

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
COMTÉS DE LAVIOLETTE, MASKINONGÉ,
PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance d'ajournement de la séance ordinaire du 23 octobre 2001 du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le mardi 6 novembre 2001 à 19 h 35, au centre administratif à Shawinigan, sont présents sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Madame Nicole B.-Girard	Madame Johanne Harvey
Monsieur Claude Béland	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réjean Langlois
Madame Danielle Bolduc	Madame Nicole Périgny
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Mario Champagne	Madame Diane Samson
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Yves Tousignant
Monsieur René Gélinas	

AINSI QUE mesdames Sylvie Dupont-Simard et Sylvie Duchesne, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Pierre Chénard, directeur général adjoint, assiste à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Valérie Lefebvre de la firme comptable Boutet Drolet et de deux autres personnes.

Ayant quorum, monsieur le président Jean-Yves Laforest ouvre la séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 175 1101 :

Monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1101-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 5.1 Félicitations.
- 5.2 Condoléances.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 176 1101 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 23 octobre 2001 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire, inscrit sur le document 1101-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant ensuite aux sujets relatifs à la direction générale, les commissaires prennent connaissance du rapport du vérificateur externe et des états financiers 2000-2001. À cette occasion, madame Valérie Lefebvre de la firme de comptables agréés Boutet Drolet est invitée à présenter chacun de ces documents. Des informations sont également fournies par le directeur des Services des ressources financières, monsieur Claude Vincent. Au terme des renseignements reçus sur ce dossier, la résolution ci-après décrite est adoptée.

États financiers
2000-2001 et
rapport du
vérificateur
externe

RÉSOLUTION 177 1101 :

CONSIDÉRANT que les opérations financières de la Commission scolaire de l'Énergie ont été vérifiées par la firme comptable Boutet Drolet;

CONSIDÉRANT par suite, que le directeur général a soumis les états financiers 2000-2001 de la Commission scolaire de l'Énergie et le rapport du vérificateur externe au conseil des commissaires;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soient acceptés le rapport financier de la Commission scolaire de l'Énergie au 30 juin 2001 et le rapport du vérificateur externe, décrits sur le document 1101-03.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

ce congé sans traitement;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier la période de

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE que la résolution 144 1001 adoptée par le conseil des commissaires en date du 23 octobre 2001 soit modifiée;

QUE plus particulièrement l'acceptation du congé sans traitement à 100% soit effectif du 3 décembre 2001 au 30 juin 2002 plutôt que du 22 novembre 2001 au 30 juin 2002.

Adopté unanimement

En étant ensuite aux sujets relatifs aux commissaires, des résolutions de félicitations et de condoléances sont successivement adoptées.

Félicitations à monsieur André Landry, maire de la municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

RÉSOLUTION 181 1101 :
Dame-du-Mont-Carmel;

CONSIDÉRANT que monsieur André Landry a été récemment réélu maire à la municipalité de Notre-

Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que des félicitations soient adressées à monsieur Landry pour cette réélection.

Adopté unanimement

Félicitations aux maires suite aux élections municipales du 5 novembre 2001

RÉSOLUTION 182 1101 :
récemment été tenues;

CONSIDÉRANT que diverses élections à la mairie de municipalités du territoire de la commission scolaire ont

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations soient transmises aux personnes élues à la mairie à savoir :

Maire ou mairesse

Municipalité

Monsieur Richard Lavallée
Monsieur Denis Mongrain
Monsieur Jean-Pierre Duchemin
Monsieur Marcel Bélanger
Madame Agathe L.-Lampron

Lac-aux-Sables
Saint-Séverin
Hérouxville
Grandes-Piles
Saint-Élie

Adopté unanimement

Félicitations à madame Sylvie Duchesne

RÉSOLUTION 183 1101 :
parents, prendra fin le 18 novembre prochain;

CONSIDÉRANT que le mandat de madame Sylvie Duchesne, commissaire représentante du comité de

Président

Secrétaire

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que des félicitations et des remerciements soient adressés à madame Duchesne pour le travail accompli à titre de commissaire représentante du comité de parents.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 184 1101 : CONSIDÉRANT que madame Anne-Marie Houde Gélinas, belle-mère de madame la commissaire France Désaulniers, est récemment décédée;

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des condoléances soient adressées à madame France Désaulniers ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

Condoléances

RÉSOLUTION 185 1101 : CONSIDÉRANT que madame Léna Fredette-Roy, enseignante en musique notamment aux écoles Marie-Médiatrice et Jacques-Buteux de La Tuque, est récemment décédée à la suite d'une longue maladie;

Monsieur le commissaire Mario Champagne PROPOSE que des condoléances soient transmises à monsieur Émilien Roy, époux de madame Fredette-Roy, ainsi qu'à sa famille.

Adopté unanimement

Poursuivant, et en référence aux sujets relatifs aux Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, directeur de ces services, recommande la désignation de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage pour siéger au comité consultatif E.H.D.A.A. Une résolution dans le sens de la recommandation est alors adoptée.

Représentants
d'organismes au
comité consultatif
E.H.D.A.A.

RÉSOLUTION 186 1101 : CONSIDÉRANT que le comité consultatif E.H.D.A.A. est notamment composé de représentants des organismes qui dispensent des services à des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, lesquels sont désignés par le conseil des commissaires après consultation de ces organismes;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole B.-Girard PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie désigne les représentants suivants pour siéger au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage :

Président

Secrétaire

- Lise Vermette Centre des services en déficience intellectuelle
- Jean-Pierre Racette Centre de réadaptation InterVal.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue soumet alors successivement des recommandations quant à 1) des engagements, 2) de nouvelles affectations, 3) l'abolition de postes, 4) l'ouverture de postes, 5) des congés sabbatiques à traitement différé, 6) des retraites progressives et 7) des ententes. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Engagements de
personnel
professionnel

RÉSOLUTION 187 1101 : CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la commission scolaire doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également, l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Marie-Claude Larouche, psychologue, poste de 25 heures/semaine dans le secteur Normandie, et ce, à compter du 7 novembre 2001;
- Nadia Beaulieu, conseillère en rééducation, poste de 12 heures/semaine à l'école Dominique-Savio de Saint-Georges-de-Champlain, et ce, à compter du 7 novembre 2001;
- Caroline Thibodeau, orthopédagogue, poste de 10 heures/semaine à l'école secondaire Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts à compter du 17 septembre 2001 et 5 heures/semaine à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan à compter du 12 novembre 2001.

Adopté unanimement

Nouvelles
affectations

RÉSOLUTION 188 1101 : CONSIDÉRANT, suite à l'affichage de postes en personnel de soutien, que des personnes déjà à l'emploi de la commission scolaire ont posé leur candidature et possèdent les qualifications requises;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que, selon les dispositions de la convention collective régissant le personnel de soutien, si plus d'une personne candidate possède les qualifications requises et répond aux autres exigences déterminées par la commission scolaire, celle-ci procède suivant l'ordre d'ancienneté parmi les salariés réguliers;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'affecter les personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du Ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de poste et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Doris Bordeleau, secrétaire d'école, poste de 35 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud;
- Sylvie Lajoie, agente de bureau classe I, poste de 35 heures/semaine au Centre administratif aux Services de l'informatique et du transport scolaire;

QUE ces affectations soient effectives à compter du 7 novembre 2001.

Adopté unanimement

Abolition de postes

RÉSOLUTION 189 1101 :

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien pour l'année scolaire 2001-2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE l'abolition des postes suivants, et ce, à compter du 6 novembre 2001 :

- Un poste de préposée ou préposé aux élèves handicapés - 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud
- Un poste de secrétaire de gestion (Centre administratif) - 35 heures/semaine aux Services des ressources matérielles

Adopté unanimement

Ouverture de poste

RÉSOLUTION 190 1101 :

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien comme technicienne ou technicien en éducation spécialisée pour l'année scolaire 2001-2002;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE l'ouverture du poste suivant, et ce, à compter du 6 novembre 2001 :

- 1 poste de technicienne ou technicien en éducation spécialisée - 25 heures/semaine à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION 191 1101 :

sabbatique à traitement différé;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie demandent un congé

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire René Gélinas PROPOSE d'accorder ce congé à traitement différé aux personnes suivantes :

- Madame Nina Plante, enseignante à l'école secondaire du Rocher de Grand-Mère, un congé d'une demi-année, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2001-2002 dans un plan de 5 ans, débutant le 28 janvier 2002;
- Monsieur Jocelyn Villemure, psychologue à l'école secondaire du Rocher de Grand-Mère, un congé d'une demi-année, soit du 28 janvier 2002 au 27 juillet 2002 dans un plan de 5 ans, débutant le 1^{er} janvier 2002.

Adopté unanimement

Retraites
progressives

RÉSOLUTION 192 1101 :

participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie, demandent de

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à une personne de réduire son temps travaillé, pour une période d'une (1) année, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40% de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE d'accepter ces demandes de retraite progressive pour les personnes suivantes :

- madame Gaétane Blouin, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, dans un plan d'un an entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2002;
- monsieur Renald Duchesneau, enseignant l'école Centrale de La Tuque, dans un plan de 3 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2004;
- madame Jocelyne Fréchette, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan-Sud, dans un plan d'un an entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2002;
- madame Colette Goulet-Buisson, enseignante à l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère, dans un plan de 5 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2006;
- monsieur Jean-Guy Hallé, enseignant à l'école Antoine-Hallé de Grand-Mère, dans un plan de 3 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2004;

Président

Secrétaire

- madame Éliane Le Blancq, enseignante à l'école secondaire du Rocher de Grand-Mère, dans un plan de 5 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2006;
- madame Léona Lee Pelletier, enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, dans un plan de 3 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2004;
- madame Nicole Picard, enseignante à l'école Marie-Médiatrice de La Tuque, dans un plan de 5 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2006;
- madame Diane Ricard-Caron, enseignante à l'école Dominique-Savio de Grand-Mère, dans un plan d'un an entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2002;
- madame Ginette St-Arneault-Grenier, enseignante à l'école de Sainte-Flore de Grand-Mère, dans un plan de 5 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2006;
- madame Diane Saint-Jean-Kimpton, enseignante au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice de Shawinigan, dans un plan de 4 ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2001 et se terminant le 30 juin 2005.

Adopté unanimement

Entente avec
Michel Ferron

RÉSOLUTION 193 1101 :

CONSIDÉRANT qu'un enseignant est en congé partiel de maladie depuis près de 2 ans;

CONSIDÉRANT l'état du dossier médical de monsieur

Michel Ferron;

CONSIDÉRANT que la SSQ Groupe Financier, le Syndicat des enseignants, la commission scolaire et l'enseignant ont convenu des modalités de maintien au travail;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE d'accepter le projet d'entente se rapportant aux modalités de maintien au travail de monsieur Michel Ferron;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Entente avec
André Martel

RÉSOLUTION 194 1101 :

CONSIDÉRANT que monsieur André Martel est apte à effectuer un retour au travail suite à une absence pour

maladie;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de définir les modalités de retour au travail d'ici sa retraite;

CONSIDÉRANT que monsieur André Martel demande à être éligible à la modalité de fin d'emploi sous réserve de l'abolition d'un poste de concierge;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yves Tousignant PROPOSE d'accepter le projet d'entente se rapportant aux modalités de retour au travail de monsieur André Martel;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la commission scolaire;

QUE soit appliquée, pour monsieur André Martel, la modalité de fin d'emploi demandée sous réserve de l'abolition d'un poste de concierge consécutivement à sa retraite pour l'année 2002-2003.

Adopté unanimement

Le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue, fournit après cela des informations aux commissaires concernant le règlement de griefs.

De même, monsieur Rodrigue invite monsieur Denis Émond à renseigner les commissaires sur des sentences arbitrales découlant de griefs gérés par monsieur Émond alors qu'il occupait le poste de directeur des Services des ressources humaines.

Dans un autre ordre d'idées, le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, présente la recommandation du comité de sélection formé pour le choix des professionnels, soient les architectes et les ingénieurs, pour la réalisation du projet d'agrandissement du Carrefour Formation Mauricie. Après avoir reçu les explications de monsieur Trépanier, les commissaires adoptent la résolution ci-après décrite.

Engagement de professionnels –
Projet
d'agrandissement
et de
réaménagement de
locaux au
Carrefour
Formation
Mauricie

RÉSOLUTION 195 1101 : CONSIDÉRANT la confirmation de la subvention de 4 220 500 \$ faite par monsieur François Legault, ministre de l'Éducation, lors d'une conférence de presse au Carrefour Formation Mauricie en date du 20 septembre 2001 pour le projet d'agrandissement et de réaménagement de locaux au Carrefour Formation Mauricie;

CONSIDÉRANT, en référence au projet, que la commission scolaire doit procéder au choix de professionnels (architectes et ingénieurs);

CONSIDÉRANT que, conformément à l'instruction numéro 73-0175 sur les contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires, le comité de sélection formé à cette fin a soumis, après analyse et évaluation des propositions reçues, ses recommandations contenues dans le compte-rendu décrit au document 1101-05;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Langlois PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie procède à l'embauche de la firme d'architectes Tremblay, Rainville, Pellerin, Jacques & Gervais et à l'embauche de la firme d'ingénieurs IMS Experts Conseils;

QUE messieurs Jean-Yves Laforest et Jean-Pierre Hogue, respectivement président et directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les contrats de services à intervenir avec les professionnels.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, le directeur des Services de l'informatique et responsable du transport scolaire, monsieur Denis Émond, soumet à l'attention des commissaires un tableau comparatif de la clientèle scolaire transportée. Un dépôt de ce document est effectué.

Clientèle scolaire transportée pour l'année scolaire 2001-2002

RÉSOLUTION 196 1101 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit déposé le document 1101-06 relatif à la clientèle scolaire transportée.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et procède au dépôt de ce document.

Dépôt d'un résumé de correspondance reçue

RÉSOLUTION 197 1101 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit déposé un résumé de la correspondance reçue en date des 1^{er} et 6 novembre 2001, décrit sur le document 1101-07.

Adopté unanimement

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

À ce moment-ci, soit à 21 h 40, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 198 1101 : Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 22 h 00, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos de la séance.

Président

Secrétaire

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 199 1101 :
commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte la présente séance du conseil des

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 200 1101 :
séance du conseil des commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente

Adopté unanimement

À 23 h 15, il est successivement procédé à la réouverture au public et à la clôture de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 201 1101 :
des commissaires.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil

Adopté unanimement

Clôture de la séance

RÉSOLUTION 202 1101 :
du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soit déclarée close la présente séance d'ajournement

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire